Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 058-265801944-20250313-DEL13032025_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 mars 2025

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.
Effectif légal : 7
Procuration : 3

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myrianne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Éliane Barbier-Humeau
Roger Clay, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL13032025-10

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AFPA DANS LE CADRE DU "VILLAGE DES SOLUTIONS" DEVELOPPE PAR LE PARTENAIRE

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant que la démarche engagée par le Centre AFPA de Nevers pour répondre aux enjeux d'insertion socioprofessionnelle rejoint les missions menées par le CCAS en terme d'accès aux droits et d'accompagnement des publics,

Considérant la volonté des acteurs de faire bénéficier les publics accueillis par l'AFPA des services d'accompagnement existant sur le territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De valider les termes de la convention proposée qui prévoit les modalités de partenariat entre le CCAS de Nevers et l'AFPA dans le cadre du "Village des Solutions", pour des actions ciblées,

- D'autoriser le Président à signer cette convention et tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer